

La logique et l'épistémologie
Un contenu de pensée peut-il être objectif ?
Sens, objet et vérité

Xavier Verley

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Frege, considéré souvent comme le fondateur de la logique moderne, avait une haute idée de la philosophie qu'il a toujours associée directement ou indirectement à sa réflexion sur les mathématiques¹. Voir la philosophie se rapprocher de la psychologie l'inquiétait car il y voyait un affaiblissement du pouvoir de la pensée. Le psychologisme qu'il a critiqué, débusqué jusque chez Husserl, tend à réduire la pensée à la représentation révélant son étroite parenté avec l'idéalisme quand ce dernier réduit le monde et les choses à la représentation. Ainsi la psychologie qui découvre les lois de la représentation prétend énoncer aussi les lois de la pensée. Frege réagit vigoureusement en montrant que les lois psychologiques de la représentation dépendent des lois plus fondamentales qui sont les lois des nombres étroitement

1 « J'avoue que mon exposé a pris un tour plus philosophique qu'il ne semblera convenable à beaucoup de mathématiciens ; mais une recherche fondamentale sur le concept de nombre ne peut manquer d'être marquée de philosophie. La tâche est commune aux mathématiques et à la philosophie. » Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, Le Seuil, (FA) « Introduction », tr. fr. C. Imbert, Le Seuil, p. 118 ; *Écrits logiques et philosophiques*, tr. fr. C. Imbert), Le Seuil, sera désigné par (ELP).

liées aux lois de la pensée, d'où la vanité du projet qui consiste à réduire les lois mathématiques à des lois psychologiques.

La confusion de la pensée avec la représentation entraîne une seconde conséquence. Pour des philosophies imprégnées de psychologie, comme Brentano ou Husserl, la représentation n'est pas liée à une excitation corporelle dont elle dépendrait mais à une conscience ou subjectivité indépendante des affections naturelles et corporelles. En réduisant la pensée à la représentation, le psychologisme met en péril l'objectivité et la vérité visées par toute pensée; en faisant dépendre l'objet de la pensée d'une forme qui serait le « je pense », la révolution copernicienne n'échappe au relativisme qu'en postulant l'universalité du sujet. Peut-on sortir du subjectivisme (Brentano, Husserl) ou du naturalisme (Fechner, Mach) propre à la conception psychologique de la pensée et éviter à la fois le solipsisme et le scepticisme ?

Frege considère que la pensée, qui doit toujours se compléter par un jugement vrai ou faux, commence quand elle est dite ou écrite, autrement dit formulée dans une proposition. Partir des lois du langage et non des lois de la représentation, telle est la démarche initiale. Les ambiguïtés de dénotation dans les langues naturelles montrent que la langue naturelle, destinée à la communication, est encore imprégnée de représentation, ce qui implique que cette langue, qui nous donne sans doute un sens, ne suffit pas pour traduire l'exigence d'objectivité propre à la pensée. D'où la nécessité de constituer une langue parfaite², une *lingua characteristic* ou idéographie, qui rende possible un calcul au niveau des pensées³. De la langue usuelle à la langue parfaite, indispensable pour exprimer non seulement les nuances mais aussi les lois de composition des pensées, on passe d'une pensée semi-objective à une pensée objective qui découvre ses concepts et les objets qu'ils subsument. Puisque les propositions qui traduisent les pensées s'analysent en termes de prédicat et de nom propre (langage) , de concept et d'objet (pensée) , il en découle une nécessité de modifier ce que l'on entend par contenu d'une pensée ou d'un jugement. Est-ce le simple concept exprimé par le prédicat, l'objet dénoté par le nom propre ou le sens de la proposition

Le nombre comme concept

En cherchant les fondements de l'arithmétique, Frege poursuit le mouvement d'arithmétisation de l'analyse qui s'efforce de retrouver la filiation des nombres réels aux nombres entiers. Puisque ces nombres forment le socle sur lequel sont construits les autres ensembles de nombres (Q, R et C), il importe de s'entendre sur leur nature. Voilà pourquoi l'essentiel dans la recherche d'un fondement de l'arithmétique consiste à définir le nombre et le successeur d'un nombre.

Les lois des nombres s'appliquent aussi bien aux phénomènes naturels que psychiques ce qui permet de dire que ce sont des lois de la nature (physique) et de la représentation (psychologie). Si le nombre s'*applique* aux représentations dans la mesure où elles sont produites par une excitation sensorielle (psycho-physique), le concept de nombre ne peut être dérivé d'aucune représentation et par suite d'aucune intuition. Frege examine attentivement le point de vue de Kant qu'il a lu soigneusement. Bien qu'il adopte la terminologie kantienne,

2 Frege, ELP, p. 117.

3 Voir *Logique symbolique*, « Introduction », Xavier Verley, Ellipses, 1999.

(analytique, synthétique, a priori et a posteriori), il ne fait aucune concession à cette pensée : s'il s'y réfère, c'est parce que c'est la seule pensée philosophique, avec celle de Leibniz, qui comprend une philosophie des mathématiques. Kant saisit les nombres à partir d'une intuition subjective a priori qui est une forme originaire de représentation; alors que les figures géométriques sont saisies à partir de l'intuition subjective a priori de l'espace qui est le sens externe, les nombres sont appréhendés à partir de l'intuition subjective a priori du sens interne qui est celui de la subjectivité et du temps. Les nombres sont relatifs à la représentation et engendrés par la succession temporelle des représentations : dans la perspective kantienne, seul le temps permet de comprendre la succession des nombres.

En ce qui concerne l'arithmétique, la pensée frégréenne est résolument antikantienne : la succession des nombres peut se définir logiquement à partir d'une relation d'ordre, « plus grand que », « plus petit que » qui exclut la relation temporelle d'antériorité et de postériorité . Le concept de nombre, indépendant de toute intuition d'une forme spatiale ou temporelle, ne peut être conçue comme le schème de la quantité⁴. Ce sont les fondements mêmes du criticisme que Frege conteste à propos de l'arithmétique : si la succession des nombres est indépendante du temps, on peut concevoir une forme de succession indépendante du temps et du sujet. Les lois des nombres et les lois logiques de la vérité impliquent l'objectivité de la pensée et en même temps l'intemporalité de la loi qui fonde la relation d'un nombre à son successeur ou à son prédécesseur. La succession objective des nombres est indépendante du temps alors que la succession subjective des représentations implique le sujet et le temps comme condition de possibilité de la liaison.

En fondant l'arithmétique sur le concept de succession temporelle et sur l'aperception originaire pour comprendre l'unité , Kant ne pouvait comprendre le nombre zéro et le nombre un qui est différent de l'unité. En d'autres termes ces nombres caractéristiques ne peuvent être le résultat d'une synthèse a priori qui implique l'unification d'une multiplicité. L'intuition subjective a priori du temps ne peut servir de fondement à l'arithmétique car la succession temporelle des représentations est radicalement différente de la succession logique des nombres. Les lois psychologiques de la représentation s'appliquent à ce qui est en devenir : ce sont des lois génétiques peu différentes des lois physiques. Frege voit un lien étroit entre le naturalisme impliqué par le psychologisme et l'importance reconnue à l'évolution et à l'histoire⁵. Il semble que pour lui ce qui est naturel est nécessairement temporel . Par suite ce qui est objectif ne peut provenir du devenir temporel bien qu'il s'y applique ; de là vient le « platonisme » de Frege.

4 « Le temps n'est qu'un réquisit psychologique de l'acte de compter, il n'a rien à voir avec le concept de nombre. La représentation d'objets qui ne sont ni spatiaux ni temporels par des points d'espace et de temps a l'avantage de rendre plus aisé le dénombrement, mais elle n'entame en rien l'affirmation que le concept de nombre est fondamentalement applicable à ce qui n'est ni spatial, ni temporel. » Frege: FA : § 40.

5 Frege voit une complicité entre naturalisme et historicisme : « Si, dans le flux perpétuel qui emporte tout, rien ne demeurerait fixe ni ne gardait éternellement son être, le monde cesserait d'être connaissable et tout se perdrait dans la confusion. On semble croire que les concepts poussent dans l'âme individuelle comme les feuilles poussent aux arbres, et on pense connaître leur essence en examinant leur genèse, en cherchant à définir leur être par des voies psychologiques, à partir de l'âme humaine. Or, cette conception tire tout vers la subjectivité et, si l'on va jusqu'au bout, supprime la vérité. » FA, 120

Les *Fondements de l'arithmétique* s'efforcent d'obtenir le concept de nombre cardinal sans faire intervenir la représentation. Frege examine avec attention toutes les tentatives empiristes, idéalistes dont le but commun est de comprendre le nombre à partir de l'expérience, de la représentation ou de l'intuition. Ceux qui recourent au concept de multiplicité ou de collection réduisent le concept de nombre à un agrégat : dans ce cas, le nombre *un* résulterait du passage très mystérieux du multiple à l'unité⁶. Prendre la représentation comme condition originaire d'une enquête sur le nombre, comme le fait Husserl dans *Philosophie de l'arithmétique*, c'est supposer que le concept de nombre est relatif au sujet qui se représente : mais comment la représentation pourrait-elle comprendre le concept de nombre qui s'applique à cette même représentation ?

Le problème de l'objectivité du nombre est de savoir si le nombre n'est qu'une représentation. Frege dissocie l'arithmétique de la représentation : si le nombre était une représentation, il serait subjectif et il y aurait autant de nombres deux que de sujets qui se le représentent⁷. Mais si le nombre n'est pas une représentation, comment obtient-on son concept ? Dans la représentation comme dans l'intuition, il n'est pas possible de distinguer le concept de l'objet car tous deux sont des représentations. La théorie kantienne du concept, part de la représentation : elle ne parvient pas vraiment à distinguer le concept de l'objet car on a tantôt une représentation concept, tantôt une représentation objet. L'objet se reconnaît d'abord comme ce qui s'oppose à un sujet et ne peut se définir sans lui (révolution copernicienne). L'objectivité au sens de Kant ne permet pas de dissocier le concept du sujet qui se représente : on ne sait si le concept est du côté du sujet, en tant qu'acte, ou du côté de l'objet comme résultat d'une construction subjective. Un concept formé à partir de la représentation n'a pas l'unité nécessaire pour saisir le concept de nombre : un tel concept serait à la fois subjectif et objectif.

Mais peut-il y avoir des concepts sans représentation et par conséquent sans la dichotomie sujet/objet ? Frege ne nie pas l'importance de la représentation : mais puisqu'elle suppose la subjectivité, on peut contester l'objectivité et la vérité des jugements qui en sont issus. Les concepts provenant de la représentation sont subjectifs alors que les concepts de la science sont objectifs, communicables et par conséquent ne sont pas simplement relatifs à un sujet⁸.

Le contenu logique du jugement.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

6 Frege: FA: § 28.

7 Frege: id., § 27.

8 Frege: id., § 26.